

Agenda 2023

**Journée & Salon des
maires et des élus
du Bas-Rhin
à Strasbourg**

8 septembre

Bureau

15 septembre

**105^{ème} Congrès
annuel de l'AMF**

**21-23 novembre
à Paris**

**Conseil
d'administration**

1^{er} décembre

Septembre est synonyme de rentrée à tous les niveaux après un été marqué par des problèmes sociaux lourds et par les effets du changement climatique.

Comme traditionnellement, la Cour des comptes a publié son rapport en juillet 2023 : globalement elle souligne la bonne santé des collectivités locales en 2022. Avec 27 milliards d'euros d'épargne nette en 2022, elles seraient en mesure de participer au nécessaire redressement des finances publiques, estime la Cour des comptes.



Quel sera l'effort demandé aux collectivités locales et quelle sera sa soutenabilité au regard de leurs recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement ?

Certaines sources révèlent que le prochain projet de loi de finances pour 2024 prévoirait une progression limitée des dépenses des administrations publiques à 9 milliards d'euros, soit une hausse de 0,7 % en volume. L'Etat maintiendrait grosso modo le niveau de la DGF au niveau de 2023. Au demeurant, je précise que l'AMF et les maires demandent une forme d'indexation de la DGF sur l'inflation.

En effet, le bloc communal n'échappera pas à une hausse des dépenses de fonctionnement, notamment en raison du coût croissant de l'électricité avec la sortie du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie.

De plus, la Banque postale, avec l'AMF estime que « *La réalité d'une contrainte inflationniste forte pour les communes (...) ne sera absorbée qu'au prix d'arbitrages difficiles pour les élus locaux, entre renoncement à certains investissements, recours au levier fiscal ou encore adaptation des services publics locaux* ». Cette étude parue en novembre 2022 demeure d'actualité.

Il semblerait également que l'Etat souhaite réorienter certains investissements locaux à travers ses leviers d'actions sur les collectivités locales par l'augmentation et le verdissement de ses concours financiers (hors DGF).

Ainsi, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de l'État, fixerait un objectif de financement de projets concourant à la transition écologique, ce qui reste à définir.

En outre, le gouvernement augmenterait de 500 millions d'euros les crédits du Fonds Vert, qui passerait à 2,5 milliards d'euros.

Le gouvernement prévoirait que la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) puisse à son tour être conditionnée à un objectif (à préciser) de financement de projets concourant à la transition écologique.

Dans un contexte complexe et mouvant, malgré l'augmentation des coûts et les nouvelles normes, les communes et les EPCI se sont d'ores et déjà engagés dans cette voie de la transition écologique. C'est pour préparer cette nouvelle étape d'investissements que les collectivités locales épargnent, conscientes de leurs responsabilités dans ce domaine.





PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS
STRASBOURG
VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023



Pensez à vous inscrire sur le site <https://salondescommunes-bas-rhin.fr/> et éditer votre badge

En vue de l'Assemblée générale, en résumé, voici le Rapport d'activité du Président de l'Association

I. Le fonctionnement des instances de l'association des maires

Depuis notre Assemblée générale précédente, le Conseil d'administration s'est réuni trois fois : les 5 octobre 2022 à Sélestat, 10 mars à Strasbourg et 16 juin 2023 à Molsheim.

Depuis septembre 2022, le Bureau s'est réuni 4 fois : les 28 septembre, 2 novembre 2022, 13 janvier et 28 avril 2023.

Lors des réunions du Bureau ou du Conseil d'administration, ont été discutés notamment :

- ✓ Les conséquences de l'inflation sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement des communes et des intercommunalités, la crise de l'énergie, le risque de coupures d'électricité en hiver et l'impact sur nos collectivités et les usagers,
- ✓ Les contributions communales au financement du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- ✓ Sobriété des usages de l'eau et le risque de pénurie, le risque incendie,
- ✓ Le renouvellement des baux de chasse communale,
- ✓ Les violences faites aux maires et élus,
- ✓ La formation des maires et élus locaux, les difficultés de la plateforme Mon Compte Elu,
- ✓ La préparation de la rentrée scolaire,
- ✓ La consultation sur le périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de l'Agence régionale de santé Grand Est,
- ✓ La simplification des critères au sein du Groupe de travail « DETR »,
- ✓ Le sujet de l'ouverture des commerces les dimanches de l'Avent,
- ✓ Le projet de partage obligatoire de la taxe d'aménagement entre les communes et leur EPCI,
- ✓ Le FCTVA et la problématique de son automatiser, qui n'intègre plus certaines dépenses.

II. Le rôle de désignation des représentants des maires et des présidents d'EPCI par l'association

Le tableau des représentations est disponible sur notre site internet www.maires67.fr

III. Le rôle de relais des maires et présidents d'EPCI auprès des pouvoirs publics et de l'AMF

IV. Une attention particulière de l'association sur les conditions d'exercice du mandat de maire et d' élu

Depuis plusieurs années, les élus subissent des agressions inacceptables, insultes, menaces, parfois des coups. Le Conseil d'administration a approuvé la nouvelle convention avec la Gendarmerie départementale.

V. Partager l'information, se former, échanger entre élus

- ✓ La Journée des maires, le 2^{ème} vendredi de septembre lors de la Foire Européenne de Strasbourg.
- ✓ 104^{ème} Congrès AMF de 2022 : plus de 320 participants, dont près de 250 maires
- ✓ 105^{ème} Congrès AMF 2023, avec une revalorisation de notre participation aux frais de déplacement
- ✓ L'information des maires et élus locaux par les visioconférences
- ✓ Le site Internet www.maires67.fr et le bulletin Flash Infos

VI. La formation des maires et des élus locaux par notre association

L'association a organisé 18 sessions de formations durant l'année 2022 et au 1^{er} semestre 2023.

Notre association coopère avec l'IPAG, l'ENGEES, l'ATIP, agréés pour la formation des élus, afin de multiplier et diversifier les offres de formation aux élus locaux.

Le Président DEBES rappellera que l'association se tient à la disposition des maires et des élus locaux.

Visioconférence avec les maires



**Lundi 11 septembre
de 18h30 à 20h30**

**Baux de chasse : les modes
de location, les étapes
jusqu'à la signature du
contrat**

Organisée en partenariat avec la DDT du Bas-Rhin et l'Institut du Droit Local. Le lien de connexion a été communiqué par mail aux maires.

Derniers jours

pour s'inscrire à la formation des élus

**« Le citoyen au cœur de l'action publique :
enjeux et méthodes d'implication citoyenne »**

**Samedi 9 septembre de 8h 30 à 12h 30
à l'Hôtel de la CeA à Strasbourg**

Le bulletin d'inscription a été transmis par mail à l'ensemble des maires et des présidents d'intercommunalité. Pensez à vous inscrire avant le 24/08 sur Mon Compte Elu (DIF) ou le 26/08 en retournant le bulletin d'inscription complété.

Enquête sur les besoins de formations des maires, adjoint(e)s et des conseillers municipaux

Ce questionnaire est à destination des maires, présidents d'intercommunalités, adjoints aux maires et élus municipaux dans l'optique de cibler vos attentes et d'améliorer notre offre de formation.

[Cliquez ici](#) ou retournez svp ce questionnaire complété à l'association des maires d'ici le 30 septembre 2023.

Merci beaucoup pour votre participation !

Votre adresse mail :

Nom de la commune ou intercommunalité :

Quelle est votre fonction ?

- Maire Adjoint au maire Conseiller municipal Président d'intercommunalité

Quelle est votre préférence pour l'organisation des réunions de formation en présentiel ?

- Samedi matin
 Un autre jour de la semaine, le matin
 Un autre jour de la semaine, l'après-midi
 Autre :

Quelle est votre préférence pour l'organisation de réunions de formation d'une durée de 4 heures ?

- En fin d'après-midi
 Matin
 Après-midi

Pour chaque rubrique thématique (en gras), veuillez sélectionner au maximum 1 ou 2 sessions de formation que vous souhaiteriez vous voir proposer.

Budget et finances locales/fiscalité/comptabilité :

- Formation généraliste finances/fiscalité/budget/comptabilité
 Analyse financière et politique budgétaire de la commune
 Fiscalité et taxes
 L'investissement de la commune ou de l'intercommunalité
 La gestion de la dette
 Le financement de projets locaux par des fonds européens
 Les relations entre les associations et la commune
 Le financement participatif ou crowdfunding

Intercommunalités :

- Les compétences et les aspects financiers de l'intercommunalité
 Les outils de la mutualisation, la mise en commun de moyens entre communes et EPCI

Gestion publique et commande publique :

- La délégation de service public
 Les marchés et achats publics
 Les différents modes de gestion des services publics

(suite page 4)

Enquête sur les souhaits ou besoins de formation (suite)

Pour chaque rubrique thématique (en gras), veuillez sélectionner au maximum 1 ou 2 sessions de formation. Merci

Gestion et management du personnel & statuts

- Le rôle du maire, employeur
- La gestion des agents contractuels de la commune ou de l'intercommunalité, les différents contrats

Responsabilités de l'élu et environnement institutionnel

- Les pouvoirs de police du maire
- La qualité d'OPJ du maire et des adjoints
- Les assurances de la commune et du maire
- Sécurité et prévention de la délinquance : quel rôle du maire et quels outils ?
- La gestion des cultes et des cimetières
- La qualité d'Officier d'état civil du maire et des adjoints, un rôle important
- Action sur les animaux

Vie locale, animation et attractivité

- Ecole, Regroupement Pédagogique intercommunal
- Le développement culturel dans la commune ou l'intercommunalité
- Le développement économique, les commerces et la commune
- Fêtes et manifestations sur le territoire communal
- Gestion du bruit et troubles de voisinage
- Aide sociale communale et lutte contre l'exclusion, rôle du CCAS

Aménagement et environnement, réseaux

- La voirie communale et le domaine public
- Le marché de l'électricité et de l'énergie
- Les obligations de la commune en matière d'environnement
- Gestion des déchets, eau et assainissement
- Réseaux câblés et télécommunications
- Habitat, logement indigne, immeuble menaçant ruine...
- Taxes et participations d'urbanisme

Management

- La gestion des conflits, le règlement amiable des conflits
- Gestion du stress et savoir prendre du recul lors du mandat
- Gestion du temps et des priorités
- Le maire, manager de son équipe municipale
- Gestion de crise et la communication de crise par le maire
- Animation d'équipe et de réunions
- Management

Communication

- Relation au citoyen, participation citoyenne, enjeux et méthodes
- Enjeux du numérique pour les communes
- Les réseaux sociaux, quelles utilités, les bonnes pratiques et les risques
- Les relations avec la presse
- Prise de parole en public, gagner en aisance

Vos suggestions ou remarques :

Merci beaucoup d'avoir répondu à cette enquête !